L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 MAI 1860.

G. P. WEISSE & Co., Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

G. P. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARRY — Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, VENDREDI MATIN, 11 MAI.

Abonnés à la Semaine.

Les portraits de l'ABEILLE sont expédiés à ceux réclamant abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan en ce jour.

Par Bisshe & Lequerica—Rue de Chartres—Chaises, rocking-chaises et bibliothèques de printemps. Aussi 1 hangement de marchandises variées. Aussi, à 10 heures, 1 beau magasin d'encan—Marchandises variées.

Par P. J. Spear.—Rue de Chartres — Marchandises variées.

Par le shérif.—A 3 heures P. M. au No 38, rue de l'Hôpital.—Un cheval, un buggy et un harnais.

Par E. Murphy.—A 10 heures et demie, sur la Levée, au pied de la rue Girod—Palmes.

Par Bernard Turpin—A 10 heures et demie, au No 58 Bienville Levée—Eau-de-vie, whisky, genièvre, raisins, &c. &c.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Le manque d'eau.

Depuis plusieurs années, à chaque grand incendie, qui vient dévorer des lieux entiers, priver de nombreuses familles dans la désolation et faire supporter à nos compagnies d'assurances des pertes considérables, la même plainte se renouvelle, le même cri se fait entendre—de l'eau, de l'eau. Ne croirait on pas, en vérité, que la Nouvelle-Orléans est située au milieu d'une Thébaïde, loin de tout cours d'eau, et qu'elle dépend exclusivement des ressources que peuvent lui procurer les pluies ? Un étranger qui traverse de ces incendies désastreux, dans lesquels s'élèvent destructeur aussi peu facilement qu'en circonscrits, grâce au nombre de nos pompes, arrête et à l'énergie de nos pompiers, et qui verrait que les flammes ont pu impunément étendu leurs ravages faute qu'on pour les éteindre, se demanderait jamais que la ville, dont il sort, est adossée d'un côté à un lac et baignée de l'autre dans toute son étendue par le plus volumineux des cours d'eau, celui que les indiens ont appelé le père des fleuves.

A quelques pas de la maison qui brûle, des millions de tonnes d'eau passent à chaque minute entraînées par un courant rapide. Mais avant que le précieux élément ne puisse atteindre les pompes, l'incendie insignifiant tout-à-l'heure a pris des proportions effrayantes, et il faut des efforts surhumains pour le subjuguer. Aussi chaque fois que pareil événement vient revéler l'inertie des administrateurs municipaux, les plaintes des incendiés et des compagnies d'assurances trouvent de l'écho dans la population et un interprète dans toute la presse. Il semble qu'il ne faudrait du jour à dû ouvrir les yeux aux intérêts et que, honteuses de leur négligence passive, elles vont s'empresser de prendre toutes les mesures nécessaires à éviter le retour d'un pareil sinistre. Au bout de quelques jours le silence se fait, et les pères de la ville retombent dans leur apathique léthargie pour ne revéiller quelques mois plus tard au bruit des mêmes clameurs, au son de la cloche d'alarme et aux lueurs terribles d'un feu qui ainsi qu'un dragon de maisons, toujours grave à la même rue et au même quartier d'une.

Chacun se rappelle le terrible incendie du mois d'août 1854, qui détruisit pour plus d'un million de piastres en propriétés. Pendant plusieurs heures l'eau manqua, et les pompiers agissaient impuissants à une immense configuration. La leçon avait été terrible, et dans toute cette ville, elle eut rôle même a profit. Mais très-tôt la patienteur des habitants en eut limites, et les mêmes fautes peuvent se renouveler impunément, sans qu'on pense à en faire remonter la responsabilité d'une façon efficace à ceux qui qu'elle doit peser. Ainsi, pendant les deux dernières années, les feux sont devenus de plus en plus fréquents. Tous les districts de la ville, et principalement le quatrième et le troisième ont été visités par de terribles sinistres dont les pertes ont été très-sérieuses, dont les dégâts entiers à trants et des centaines de familles privées sur le pavé sans abri.

Les calamités des premiers mois de 1859 ont encore une telle alarme dans la population que plusieurs citoyens ont pris l'initiative et ont obtenu à force de sollicitations le passage d'une ordonnance, qui prescrivait le prolongement de conduite sous le long de la Levée. Par ce moyen on aurait pu obtenir en un chef-mot de prendre dans les ruisseaux de toutes les rues par conséquentes au fleuve. C'était le système le plus économique, et le plus pratique grâce à la pente naturelle de l'eau et à la force en cours du lit de ville. Dans le courant de l'année on retrouvait pas pour l'exécution de ce travail, mais la somme annulée le conseil pour des usages moins urgents. Il est bien vrai que quelques uns se sont rappelés par exemple que l'on avait voté une somme pour cet objet, et que le Conseil la nécessité d'un système de réservoirs et de tuyaux de conduite beaucoup plus complet et qui répondit à tous les besoins. On resta sur parole et rien ne fut fait pour appliquer au canal d'alimentation de la ville.

C'est ainsi que les mois et les années se passent sans que le remède soit appliqué au mal. Il y a trois ans environ, a un feu et demi du fleuve dans le troisième district, les habitants de plus de soixante familles ont été réduites en cendres. Mardi dernier, dans la rue de Chartres, a cent pas de la Levée donne naissance cet événement et avant que les pompiers aient réussi à se procurer de l'eau en quantité suffisante. Il est triste qu'une aussi déplorable lacune attire sur les compagnies non seulement la réprobation public, mais encore une responsabilité permanente, qui n'en existe pas d'autre. La compagnie des Water Works a des contrats avec la ville et elle ne les exécute pas, les citoyens en les assurant sont sur le point de réclamer une indemnité pour les dommages que leur cause ce défaut d'exécution. Si, les reproches ne tombent pas sur la compagnie, si ce sont les contrats qui sont défectueux, alors c'est sur les autorités que doit peser toute la blame. A l'approche d'une élection, qui doit renouveler une grande partie des fonctionnaires municipaux, cette considération de vérité d'un grand poids auprès des électeurs. Puisqu'il n'est plus question de rivalité politique, dans les élections de la ville, on a le droit d'exiger de ses candidats des garanties sérieuses qui nous rendent confiance dans leur initiative, leur zèle et leur dévouement aux intérêts généraux de cette exécution de l'eau est une des questions vitales pour les habitants d'une ville et elle doit servir à apprécier les candidatures.

☞ Un Mass Meeting a lieu, samedi soir, 12 du courant, dans la salle des Odd Fellows, dans le but d'approuver la conduite des délégués de la Louisiane, à la dernière Convention de Charleston. Voir l'appel.

THEATRE DE L'OPERA.—Demain on reprend *Les vêpres*, grand opera de Verdi, qui a été chanté hier avec un talent et un ensemble remarquable par Mlle Matilon, Malchisedec, Gardoni, Vanbier et Mons Gesmier et Barler.

Dimanche, c'est le bénéfice de deux artistes distingués de la troupe de drame et de vaudeville. M Albaiza, jeune premier de l'opera a pour avec beaucoup de talent depuis le commencement de la saison dans un grand nombre de pièces. Nous citerons parmi ses principaux rôles ceux d'Armand dans la *Dame aux Camelias* et du poète dans la *Bouteille à Dame*. Il y a beaucoup d'intelligence artistique et de sentiment, et il a été presque constamment sur la brèche jouant dans presque tous les drames et les vaudevilles. L'autre bénéficiaire est M Juliette qui a su gagner la faveur des habitués du théâtre par toute comme il avait conquis celle du public de l'autre côté de la salle. C'est un comédien de talent et un chanteur remarquable par la distinction de son timbre et de sa diction. *Brelan de laché*, *Le Lutrin* et le *Pierre de Berthe* lont déjà fait connaître et apprécier au théâtre de langue française. Ces deux artistes ont choisi pour leur bénéfice, *Paris la nuit*, grand drame en cinq actes de Dupeuty et Cormon, très intéressant par les scènes poignantes et variées qui en forment. M Albaiza y remplit le rôle de Julien, et Mme Juliette, charmant vaudeville en un acte de Théo. Barrière.

On prépare en ce moment *Les Amours du Diable*, dont la première représentation aura lieu bientôt. Chacun sait que le rôle d'Urbil est un de ceux qui ont valu à Mme Colson ses plus beaux triomphes.

THEATRE D'ORLEANS.—Nous rappelons à nos lecteurs qu'il y a demain une représentation extraordinaire au théâtre d'Orléans à l'occasion du bénéfice de Mme Bandinelli, premiere Dugazon, artiste d'un talent réel et qui mérite toutes les sympathies des habitués du théâtre. Le spectacle commencera par la première partie de *Dix ans en un rêve d'un pauvre*, jouée par M Pougaud. Il y aura en outre deux premières représentations, celle du *Rouquet des Bordelles*, vaudeville en 2 actes, dans lequel Mme Bandinelli remplira le rôle d'Angèle, et celle du *Mariage extravagant*, opéra comique en un acte, à la bouffonnerie et chantera le rôle de Betty. Un intermède comique égaiera cette représentation non moins variée qu'attrayante.

On annonce pour dimanche le bénéfice de M Mazure.

GRAND CONCERT AU PROFIT DE L'ASILE NEUF.—C'est ce soir que doit être donné à la salle des Odd-Fellows, le Grand concert organisé par Mlle Brownsta au profit de l'asile Ste Anne. La partie vocale comprend le grand duo de *Ne touchez pas à la Reine*, chanté par Mme Colson et M. Mohlenschlag, le grand air de la *Flute enchantée*, par Mme Colson, *Ni Zamora une mère* par M Mohlenschlag, et *Le Chant de la Bannière* par la Société Lindenfeld de la Nouvelle Orléans. La partie instrumentale, deux ouvertures et une marche exécutées par l'orchestre de l'Opéra, dirigé par M. Léon Pavivet, et des morceaux choisis pour piano, exécutés par Mlle Rodrigue Brownsta et M. Dalcroix. Le concert commencera à huit heures. Ils bat charitable de cette soirée et le nom des artistes qui figurent sur le programme suffit pour promettre une salle pleine.

Dépêches Télégraphiques.

Transmises à l'Abeille.

Convention nationale — Baltimore, 10 mai.—Pendant la séance d'hier soir, les amis du gouverneur Houston ont fait plusieurs motions pour ouvrir le scrutin, mais n'ont pas réussi.

Le délégué pour la candidature à la Présidence sera entre le gouverneur Houston, de Texas, et le sénateur Bell, du Tennessee. La candidat présidentiel sera le gouverneur Houston. L'idée de choisir M. Mellson, pour décider la Convention républicaine de Chicago, à le désigner également, a été abandonnée.

Les deux tiers de la délégation de New-York sera en faveur de Houston, pour Président, et d'Edward Everett, pour Vice Président. Les autres candidats pour la Vice-Présidence sont: MM. Fuller et Hunt. On a fait une tentative pour mettre en avant le nom de M. Botts, mais sans succès.

A 10 heures, hier soir, les amis de MM. Bell et McLahne ont été encouragés par une dépêche du gouverneur Houston, dont les partisans sont alarmés au sujet de ses chances.

Le comité de la plateforme, à ce que l'on croit, fera simplement un rapport en faveur de la consécration de l'Union, de la constitution et de la mise en vigueur des lois.

Election au Connecticut.

New Haven, 10 mai—L'honorable Lafayette S. Foster, sénateur au Congrès pour le Connecticut, a été réélu aujourd'hui par une forte majorité dans la Législature de l'Etat, en session maintenant.

M. Foster a toujours rempli ses devoirs de sénateur d'une manière intègre et impartiale, il est très aimé par toute la population de notre ville.

Convention Unioniste

Sénateur Bell, président.

Deuxième journée.

Baltimore, 10 mai—Pendant la soirée de ce matin, plusieurs délégués de la Floride et de Rhode Island, sont arrivés et ont pris leur place respective au sein de la Convention.

M. Ingersoll, du comité de la plateforme, a rapporté en faveur de la Constitution, l'Union des Etats et la mise en vigueur des lois, comme étant la plateforme du parti.

La plateforme aussi présente ce adopté par acclamation et à la hauteur en criant de 3 à 3 voix le bonnet.

Le procès-verbal ferme à 8 h 5 le lord. Un coup de pistolet a été tiré dans la salle de la ville, le mort le étant state-manière, on cite la superficie de l'Etat à 3 à 8 à 9.

Le nouveau président a été élu après acclamation et a fait un discours en retour de l'honneur de son élection